

ARRETE DU MAIRE  
Portant fixation du loyer et attribution d'un logement

Le Maire de Thue-et-Mue,

Vu la délibération n° 2020/49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire,  
Vu la vacance du logement sis au 110 rue du 11 juin 1944 Le Mesnil Patry 14740 THUE ET MUE ;  
Vu les demandes reçues et plus particulièrement celle de Monsieur Maxim, Valery, Joseph ROUZIERE  
et de Madame Mathylda, Elsa, Léana POURRIT pour la location du logement ;

DECIDE

Article 1 :

Le montant du loyer est fixé à cinq cents euros (500,00 €)

Article 2 :

Le logement est attribué à Monsieur Maxim, Valery, Joseph ROUZIERE et de Madame Mathylda,  
Elsa, Léana POURRIT à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024

Fait à THUE ET MUE, le 03 juin 2024

Le maire,  
Michel LAFONT

